



PARCOURS DE FORMATION RESPONSABLE D'OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT

SÉCURISEZ VOS PRATIQUES POUR MONTER ET CONDUIRE
DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT PUBLIC OU PRIVÉ

Le responsable d'opérations d'aménagement joue un rôle central et essentiel pour façonner nos territoires aujourd'hui et demain. Véritable chef d'orchestre, il est chargé de mener et de coordonner des opérations d'aménagement en jonglant avec les enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

Pour cela, il doit développer des compétences spécifiques sur **les aspects juridiques, financiers, techniques, administratifs et commerciaux**. Il doit également adopter une posture et des réflexes professionnels qui vont lui permettre de naviguer avec aisance dans son environnement professionnel.

LES OBJECTIFS DU PARCOURS

- Sécuriser chaque étape de la passation et de l'exécution d'un marché conformément au Code de la commande publique
- Identifier les différents types de montage d'opération, les modèles économiques afférents et les étapes de planification d'une opération d'aménagement
- Structurer les différentes phases d'un projet et conduire le programme de l'opération en fonction du type de portage
- Identifier et maîtriser les enjeux financiers
- Acquérir une posture adaptée aux rôles et aux missions d'un responsable d'opérations
- Organiser et piloter une stratégie de commercialisation
- Anticiper et gérer efficacement la clôture d'opération

LES PUBLICS

Chargé.e/Responsable d'opérations d'aménagement ayant besoin d'acquérir ou de conforter les compétences clés du métier.

Assistant.e d'opérations souhaitant évoluer vers un poste de responsable d'opérations.

LE PROGRAMME

Introduction à l'économie mixte	• Rappel des fondamentaux • Quelques éléments de contexte • Les Epl actrices de l'innovation	• Le nouveau rôle des Epl auprès des collectivités territoriales
Passer et gérer un marché	• La préparation et le lancement d'une consultation • La passation du marché	• La sélection des candidats et l'analyse des offres • La gestion des formalités de fin de procédures • Les recours et les risques juridiques
Cadrer une opération d'aménagement	• Les différentes phases d'un projet • La cartographie des parties prenantes • Les relations avec la maîtrise d'œuvre	• La réception des travaux • Les outils de pilotage opérationnel
Piloter une opération d'aménagement	• Le cadre juridique d'une opération • Les outils d'urbanisme : ZAC, lotissement, financement	• Le bilan financier d'une opération • Le bilan prévisionnel promoteur • L'optimisation du bilan financier
Commercialiser une opération d'aménagement	• La ZAC à vocation économique • La stratégie de commercialisation • Le plan et les outils de commercialisation	• Les ajustements aménageurs / promoteurs • L'offre promoteur
Clôturer une opération d'aménagement	• Le calendrier de clôture • Les documents constitutifs du dossier de clôture • Le contrôle de l'environnement juridique	• Les travaux opérationnels de clôture d'opération • L'établissement du bilan de clôture • Le processus juridique d'approbation du dossier
Développer sa posture professionnelle	• La posture de maître d'ouvrage • L'avancement des opérations	• La gestion des situations difficiles • La négociation

NOS REFERENTS EXPERTS



Fatima ABDELKADER

Directrice territoriale SCET & ancienne Directrice Générale d'Epl d'aménagement



Ange-Marie BENOIT

Directeur Territorial SCET & ancien Directeur Général de Sem d'aménagement

L'ORGANISATION DU PARCOURS

- 2 regroupements de 3 jours à Paris
- 3 regroupements de 2 jours à Paris
- 6 rendez-vous à distance : focus sur l'économie mixte, la concertation publique et les nouveaux enjeux réglementaires (ZAN et enjeux environnementaux) + 2 séances de co-développement pour apprendre entre pairs, prendre du recul et améliorer sa pratique professionnelle
- 1 temps de rencontre et de témoignage avec un directeur de Sem sans langue de bois

LE CALENDRIER DE LA PROMOTION 2026

Mars à novembre 2026

■ Regroupements à Paris

- 11 et 12 mars : passer et gérer un marché
- 19, 20 et 21 mai : cadrer une opération d'aménagement
- 9, 10 et 11 juin : piloter une opération d'aménagement
- 22 et 23 septembre : développer sa posture professionnelle
- 7 et 8 octobre : commercialiser et clôturer une opération

■ Classes virtuelles

- 9 mars : lancement du parcours et introduction à l'économie mixte
- 2 avril : webinaire sur la concertation publique
- 2 juin : webinaire sur les enjeux environnementaux
- 2 juillet : webinaire sur les enjeux du ZAN
- 3 septembre : 1^{ère} séance de co-développement
- 5 novembre : 2^{ème} séance de co-développement et bilan du parcours

Les dates sont susceptibles de modifications

LE PROCESSUS D'ADMISSION

Un entretien téléphonique ou en visio sera proposé à chaque candidat.e, après réception du dossier de candidature, pour s'assurer de sa motivation et de l'adéquation entre le programme et son besoin en développement de compétences.

Le nombre de participant.es est volontairement restreint à 12 afin de créer un environnement propice aux échanges et favoriser une forte cohésion entre les participants.

COÛT DE LA FORMATION

Pour les structures membres du Réseau SCET : 7 840 € HT

Pour les structures hors Réseau SCET : 9 310 € HT

Prise en charge possible OPCO

CONTACTEZ-NOUS



Anne-Bé KNOCHÉ

✉ formation@scet.fr

☎ 07 72 77 06 89